



Camp de jour 2023

EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ

Du 26 juin au 25 août

Voir page 13

Nouveautés à l'écocentre



Voir page 8



Le 20 mai de 9 h à 12 h

Voir page 9

*Joyeuses
Pâques*



Bonjour à vous tous!

Le printemps est de retour à nos portes. Enfin avril, le soleil brille davantage, la neige commence à laisser tranquillement sa place à cette nouvelle saison qui arrive.

J'aimerais féliciter les employés municipaux pour les travaux de déneigement effectués durant la dernière saison hivernale. J'ai reçu plusieurs messages par courriel en ce sens et il me fait plaisir de retransmettre ces motions de félicitations aux employés concernés. D'ailleurs, nous avons la preuve que le fait d'avoir rapatrié le volet déneigement à l'interne a permis de faire profiter les contribuables d'économies substantielles, et ce, même en additionnant les acquisitions des camions et équipements, les salaires, les abrasifs, etc.

Encore cette année, je tiens chaleureusement à remercier toutes les personnes qui se sont investies durant la période hivernale afin de rendre celle-ci attrayante et amusante à souhait. Vous avez animé notre milieu d'une main de maître et cela a permis à notre communauté ainsi qu'à tous nos visiteurs de profiter des nombreux événements mis à leur disposition et de profiter gratuitement de nos magnifiques sentiers de raquette, de ski de fond et de fat bike. Nos sites de plein air extérieurs ont été encore une fois fort populaires cette année.

Je tiens à remercier notamment tous les propriétaires terriens qui nous permettent de circuler sur leur terrain privé et qui ainsi, nous offrent l'occasion de profiter pleinement de la belle nature. Nous avons l'immense chance de pouvoir circuler sans aucuns frais, alors comme l'obtention d'un droit de circuler est parfois fragile, je vous demande de continuer d'être respectueux de cette belle opportunité qui nous est accordée. De plus, je tiens à vous rappeler qu'il s'agit de droits hivernaux seulement, et que les gens ne doivent pas emprunter les sentiers durant la saison estivale sans avoir au préalable obtenu l'autorisation des propriétaires.

Nous travaillons actuellement avec le Centre de service des Samares sur un dossier d'une importance capitale pour l'ensemble de notre communauté, et plus particulièrement pour nos jeunes. En effet, les démarches vont bon train pour déposer, à la mi-juin, une demande au ministère de l'Éducation afin de prioriser le projet d'une nouvelle école primaire dans notre municipalité. Ce projet pourra indéniablement devenir un magnifique projet de partenariat avec la communauté, soit par l'utilisation de ses locaux, de son gymnase double et de sa bibliothèque qui pourront aussi être utilisés par l'ensemble de la population avec des ententes négociées entre les deux parties.

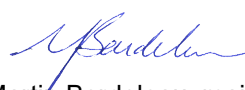
Comme vous devez sûrement vous en souvenir, au cours de l'année passée, la Municipalité a dû prêter un local à l'école étant donné le manque criant de classes pour y introduire une maternelle. La Commission scolaire a déjà commandé deux classes extérieures à cet effet qui devraient arriver pour les années futures.

L'école actuelle a été évaluée par une firme de professionnels, mandatée par le Centre de service des Samares. L'idée de procéder à un agrandissement de l'école actuelle n'a pas été retenue en raison de plusieurs critères, et la recommandation est de soumettre un projet de construction neuve, plus adapté aux besoins réels et à la population grandissante de notre communauté, et ce, pour bien répondre aux exigences.

À la fin de l'été 2022, le gouvernement a accepté de financer, à la hauteur de 350 000 \$, les études et la préparation d'un avant-projet quant à l'implantation de la nouvelle école, ce qui est une excellente nouvelle. Les professionnels du Centre de service en ingénierie et en architecture sont à l'œuvre pour nous présenter les plans et devis d'ici quelques semaines. De notre côté, nous travaillons fort avec les gens de la MRC et les directions régionales du ministère des Affaires municipales afin d'intégrer au périmètre urbain le terrain convoité où sera implantée la future école.

Tel que mentionné précédemment, le projet sera soumis au ministère de l'Éducation sous peu et une réponse est attendue vers le 30 juin prochain. Je vous tiendrai informés des développements de ce dossier important. Notons qu'il s'agit d'une école de 14 classes munie de différents plateaux sportifs et culturels créés dans les nouveaux standards d'école avec une signature architecturale qui favorise l'apprentissage et le développement du plein potentiel de nos jeunes. Le projet se chiffre actuellement aux environs de 21 millions de dollars.

En terminant, je vous assure que nous travaillons tous de concert afin d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, c'est toujours un plaisir d'échanger avec vous. Je souhaite à tous une magnifique période printanière.



Martin Bordeleau, maire

DANS CE NUMÉRO :

Monde municipal	2-7
Environnement	8-12
Loisirs, culture et organismes	12-18
Divers	19
Section commerciale	20



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e Rue

Saint-Côme, Québec, J0K 2B0

Téléphone : 450 883-2726

Télécopieur : 450 883-6431

Courriel : info@stcomelanaudiere.ca

Site : www.stcomelanaudiere.ca

Martin Bordeleau, maire	7361
Marie-Claude Couture, directrice	7315
André Thériault, directeur général adjoint	7390
Teodor Peshleyski, urbaniste	7331
Brigitte Belleville, adjointe à l'urbanisme	7336
Kalina Larochelle, tech. comptable	7332
Pierre Champoux, inspecteur	7337
Anny Mondor, réceptionniste	7301
Jessica Tardif, secrétaire	7316
Isabelle Venne, adjointe administrative	7302
Clinique médicale (Nouveau)	450 882-2223

DATES À RETENIR

CINQ PARUTIONS POUR LE JOURNAL EN BREF

Tombée :	Sortie :
5 janvier	1 ^{er} février
5 mars	1 ^{er} avril
5 mai	1 ^{er} juin
5 août	1 ^{er} septembre
5 octobre	1 ^{er} novembre

bref@stcomelanaudiere.ca

FERMETURE - BUREAUX MUNICIPAUX

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé les 7 et 10 avril prochains en raison du congé pascal.

TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas votre deuxième versement de taxes le 4 mai prochain.

ALERTES CITOYENNES

La Municipalité de Saint-Côme dispose d'un service d'alertes automatisées (SAA).

Celui-ci permet d'envoyer des avis par courriel ou par message texte afin de joindre plus efficacement les citoyens lors de situations d'urgence (ex. : rinçage du réseau, fermeture de rue, etc.).



Inscrivez-vous à avis.stcomelanaudiere.ca

STATIONNEMENT

Selon l'article 1.7 du règlement 343-2000 ayant pour effet de régler le stationnement, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h et 7h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration visant à faciliter le déneigement de nos rues.

LUMIÈRES DE RUE

Si vous remarquez des lumières de rue brûlées ou fonctionnant de façon intermittente, merci d'appeler à l'Hôtel de Ville afin de les signaler.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

La période permise pour les abris d'auto temporaires (*tempo*) est du 1^{er} octobre au 30 avril de l'année suivante.

VENTE DE GARAGE

Voici les dates où les ventes de garage sans certificat d'autorisation sont permises sur notre territoire :

- La fin de semaine de la Journée nationale des Patriotes
- La première fin de semaine complète du mois de juillet
- La fin de semaine de la fête du Travail

RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

Lorsque vous dénotez une coloration de l'eau à votre propriété ou que votre filtre est particulièrement sale, merci de nous signaler l'incident à l'adresse suivante : aqueduc@stcomelanaudiere.ca en indiquant la date, l'adresse de la résidence, votre nom ainsi que des photos. Il sera ainsi plus facile pour nous de monter un dossier complet.

Infirmière EN MILIEU RURAL

Vous êtes âgé de plus de 55 ans ?
Vous avez besoin de soins ou de services de santé ?



Soins et services offerts (sur rendez-vous seulement)

- Conseils et enseignement sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires (MPOC), etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvements
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Information sur les services du CLSC et les ressources communautaires
- Référence vers les ressources disponibles

Services gratuits

**Pour prendre
rendez-vous**

Composez le
450 886-3861

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière



SERVICES DE SANTÉ OFFERTS À SAINT-CÔME

- Lundi : Prélèvements sanguins par l'infirmière du CLSC
Prenez rendez-vous : 450 882-2223
Consultations médicales avec rendez-vous
- Mardi : Infirmière en milieu rural par l'infirmière du CLSC
Prenez rendez-vous : 450 886-3861, poste 250
Consultations médicales avec rendez-vous
- Mercredi : Consultations médicales avec rendez-vous
- Jeudi : Consultations médicales avec rendez-vous
- Vendredi : Consultations médicales avec rendez-vous

Les consultations médicales sont offertes sur rendez-vous **SEULEMENT** pour les patients réguliers de la clinique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Prenez rendez-vous en composant le 450 882-2223.

Si votre état de santé physique ou mentale, ou celui d'un proche vous inquiète,
adressez-vous à : Info-Santé / Info-Social au 811.

Une infirmière et un intervenant social sont disponibles 24 heures par jour / 7 jours par semaine.

GUICHET D'ACCÈS À LA PREMIÈRE LIGNE (GAP)

Qu'est-ce que le GAP ? Un guichet d'accès à la première ligne qui facilite l'accès à un professionnel de la santé, en cas de besoin. Ce nouveau service est offert aux Lanaudois en attente d'un médecin de famille ou d'une infirmière praticienne spécialisée de première ligne. Les usagers sans médecin de famille qui ont besoin du service peuvent joindre la centrale d'appels du GAP au numéro : 1 833 572-2063 ou 811, option 3.

Critères d'admissibilité : être résident de la région de Lanaudière et être inscrit au GAMF

VIGILANCE – DIVERSES FRAUDES EN CIRCULATION

La Sûreté du Québec invite la population à redoubler de prudence concernant divers stratagèmes de fraude plus présents ces temps-ci. À titre d'exemples :

FRAUDE TÉLÉPHONIQUE DU PAIEMENT « URGENT »

Les personnes ciblées ont été appelées par téléphone et ont été informées qu'un de leur proche, souvent un petit-fils, était détenu et avait besoin de quelques milliers de dollars pour être libéré. Ou encore, on leur a présenté une situation où le petit-fils se trouvait dans un hôpital à l'extérieur du pays et devait payer immédiatement certains soins médicaux.

Lors de la conversation téléphonique, la mise en scène des fraudeurs implique parfois une personne qui se fait passer pour un policier ou un avocat. Les fraudeurs ont recours à des stratagèmes variés pour arriver à leurs fins et soutirer de l'argent à leurs victimes. Lorsqu'ils utilisent ces arnaques, les fraudeurs profitent de la vulnérabilité de certaines personnes âgées pour leur mettre de la pression.

C'est pourquoi il faut s'assurer de toujours faire les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque.

ALERTE À LA FRAUDE PAR MESSAGE TEXTE

Plusieurs citoyens nous ont rapporté avoir reçu des messages texte en anglais sur leur cellulaire avec un lien à cliquer pour obtenir un « Anti-Inflation Benefit from CRA » (*montant à recevoir pour contrer l'inflation et provenant de l'Agence du revenu du Canada*). Le message texte contenait aussi des informations personnelles sur la personne comme son nom, sa date de naissance, son adresse et son numéro d'assurance sociale pour le rendre d'allure légitime ou crédible. Sachez que ce n'est pas la façon de fonctionner des agences gouvernementales qui procèdent par des avis de cotisation ou par la même méthode de dépôt que pour les remboursements d'impôt. Ces messages cachent donc une façon de vous hameçonner et de vous frauder en ayant accès à vos comptes bancaires par exemple.

FRAUDES / HAMEÇONNAGE

Un citoyen reçoit un appel téléphonique d'une personne qui prétend être employé d'une institution financière et qui l'informe qu'il a été victime de fraude. Celle-ci demande ensuite au citoyen de mettre dans une enveloppe les cartes de crédit et cartes de débit avec leur numéro d'identification personnelle et lui indique qu'un employé de l'institution financière passera afin de récupérer l'enveloppe. Il demeure ensuite en ligne avec le plaignant alors qu'un(e) complice se présente à la porte et récupère l'enveloppe. À noter que le nom de l'institution financière apparaît sur les afficheurs, même si le numéro est frauduleux, et que si les gens téléphonent au numéro en question afin de vérifier, le fraudeur répondra en nommant l'Institution financière.

Ces appels sont frauduleux. Les institutions financières ne communiquent pas avec les citoyens dans l'objectif de récupérer des cartes bancaires et de débit avec vos mots de passe.

Vous devez faire preuve de prudence lorsque quelqu'un prétend travailler pour une institution financière.

QUELQUES CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER

- Si vous recevez l'appel d'une personne que vous ne connaissez pas, demandez toujours le nom de cette personne et de l'entreprise qu'elle représente. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de la compagnie ou du service public qui vous a contacté sur votre relevé de compte ou sur un site Web sécurisé (*débutant par « https:// »*) et vérifiez l'authenticité de la demande qui vous est adressée.
- Ne placez jamais vos cartes de crédit ou bancaires dans une enveloppe avec votre numéro d'identification personnelle afin qu'elle soit récupérée par quelqu'un.
- Ne cliquez pas sur les liens dans des **messages non sollicités**.
- Ne téléchargez pas les pièces jointes contenues dans des messages non sollicités.
- Vérifiez si les messages renferment des fautes d'orthographe.
- Ne présumez pas qu'un message est légitime seulement parce que l'adresse courriel semble être la bonne. Les fraudeurs peuvent la modifier.
- Méfiez-vous des messages qui semblent provenir du gouvernement du Canada ou d'un organisme d'application de la loi. **Ceux-ci ne communiqueront jamais avec vous pour vous offrir des fonds par courriel ou par virement électronique** (ex.: lien dans un message texte sur le cellulaire).

Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.



Si vous êtes victime de fraude, communiquez avec les organismes de services pertinents à votre situation en consultant l'[Aide-mémoire – Vous êtes victime d'une fraude?](#) ou encore le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501 ou via Internet au <http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>.

MRC DE MATAWINIE

Le Service d'évaluation de la MRC de Matawinie se prépare déjà pour le prochain rôle d'évaluation de la Municipalité de SAINT-CÔME. En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la MRC de Matawinie est dans l'obligation de visiter les propriétés afin de s'assurer de l'exactitude des données qui servent à actualiser le rôle d'évaluation foncière prévu pour janvier 2025. Prochainement, l'inspection débutera pour un certain nombre de propriétés. Les visites des propriétés auront lieu du mardi au vendredi entre 8 heures et 17 heures, sauf les jours fériés.

Pour ce faire, un de nos inspecteurs désignés s'identifiera au moyen d'une carte d'identité avec photographie certifiée par la direction de la MRC de Matawinie. Lors de cette visite, l'inspecteur relèvera les caractéristiques physiques de l'immeuble (*matériaux intérieurs, extérieurs, dimensions, etc.*) Aussi, des photographies de l'immeuble seront prises et les caractéristiques de l'emplacement y seront notées. Une attestation de visite de propriété vous sera demandée. Une inspection de propriété ne prendra que quelques minutes dans la plupart des cas.

En votre absence, un avis sera laissé sur place signalant le passage de l'inspecteur seulement si l'inspecteur désire prendre rendez-vous. Il sera de votre responsabilité de communiquer avec lui au numéro apparaissant sur l'avis.

Le libre accès à votre propriété par le représentant de l'évaluateur est une condition essentielle pour établir sa valeur réelle. Votre collaboration est donc appréciée.

Pour de plus amples informations, vous pourrez communiquer avec le Service d'évaluation au 1 800 264-5441, poste 7040.



INSECTES PIQUEURS

La firme GDG Environnement effectuera bientôt le programme de contrôle des insectes piqueurs à l'aide d'un larvicide biologique dans notre municipalité.

Dès les beaux jours d'avril, une équipe débutera la surveillance des gîtes où se développent les larves de moustiques (*Culicidae*) et/ou mouches noires (*Simulidae*) dans les municipalités participantes. À la suite des observations, et en fonction des conditions météorologiques, l'équipe déterminera la date précise à laquelle les premiers traitements seront effectués. Seuls les milieux où il y a présence de larves feront l'objet de traitements. Le larvicide utilisé cible la génération de larves présente dans l'eau mais, puisque le produit biologique se dégrade rapidement, des traitements subséquents peuvent être appliqués pour les nouvelles générations au cours de la saison.

Le programme de contrôle permet de diminuer significativement la nuisance causée par les insectes piqueurs sans affecter nos écosystèmes, la flore, la faune, ni même les autres espèces d'insectes qui cohabitent.

Mentionnons que tous les programmes de contrôle à l'aide de larvicides biologiques sont strictement réglementés. En effet, les opérations projetées font l'objet du plus haut niveau d'encadrement réglementaire au Québec, soit une

autorisation ministérielle délivrée pour chacun des programmes. De plus, des avis fauniques tenant compte de la sensibilité écosystèmes sont également émis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs.

En cours de saison, si vous avez des questions, nous vous invitons à utiliser la ligne « Info-moustique » au :

1 844 840-8700 ou à écrire à infomoustique@gdg.ca

Il est à noter que les véhicules et employés arboreront toujours le logo de GDG Environnement.

Afin d'améliorer la qualité du service, voici les recommandations que nous émettons aux citoyens afin d'empêcher la prolifération de moustiques en milieu résidentiel :

- Préparez votre piscine tôt; une piscine non démarrée peut générer des moustiques dès le mois de mai.
- Assurez-vous que vos drains soient en bonne condition et que l'évacuation de l'eau se fasse bien.
- Ne laissez pas de pneus ou d'objets creux contenant de l'eau à l'extérieur ou à proximité des habitations.
- Retournez votre bateau à l'envers, videz les brouettes et les seaux gorgés d'eau, car ceux-ci constituent des milieux producteurs de moustiques.



Consignes de sécurité pour les feux extérieurs



En vertu du **règlement 644-2019** en vigueur, voici un rappel des règles de sécurité pour les feux extérieurs. Seuls les feux suivants sont permis.

Feu d'agrément : feu de joie dans un contenant ou sur le sol.

Maximum 1 mètre X 1 mètre (3 pieds X 3 pieds).

Permis lorsque l'indice de feu est **BAS**, **MODÉRÉ** et **ÉLEVÉ** (sous réserve de restriction supplémentaire).

Permis non obligatoire

Feu de nettoyage : dont le but est de détruire un amas de branches, d'arbres et de feuilles mortes sur un terrain privé dans un contenant ou sur le sol.

Maximum 3 mètres X 3 mètres (10 pieds X 10 pieds).

Permis lorsque l'indice de feu est **BAS** et **MODÉRÉ**.

Permis obligatoire gratuit au Bureau d'accueil touristique (450 883-2726, poste 7345) ou à l'Hôtel de ville (450 883-2726, poste 7301) durant les heures d'ouverture.

Pour connaître le degré de danger d'incendie, vous pouvez vous référer au site Web de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) : <https://sopfeu.qc.ca/>, ou au site Web de la Municipalité de Saint-Côme : www.stcomelanaudiere.ca

Règles de sécurité :

- La personne responsable du feu doit demeurer sur les lieux en tout temps.
- Le feu doit être complètement éteint avant de quitter les lieux.
- La personne responsable doit avoir à portée de la main l'équipement pour assurer le contrôle du feu en tout temps.
- Le feu ne doit pas nuire au voisinage ou à la circulation routière.
- Seules les matières suivantes peuvent être brûlées : feuilles mortes, branches et arbres. Merci de privilégier le compostage et l'apport volontaire (voir page suivante). Aucun matériau de construction n'est permis.
- Distance minimale de 4 mètres (13 pieds) de toute construction et de 3 mètres (10 pieds) des limites de propriété.
- Aucun feu n'est permis lorsque le degré de danger est à « **TRÈS ÉLEVÉ** et **EXTRÊME** ».
- Le permis peut être sujet à révocation si les conditions météo changent.

Aucun permis de brûlage pour développement commercial ou industriel n'est émis par le Service de sécurité incendie ou la Municipalité de Saint-Côme pour les feux de développement. Ce permis doit être demandé à la SOPFEU (1 800 567-1206).

Votre service de sécurité Incendie



LÉGENDE

BAS	
MODÉRÉ	
ÉLEVÉ	
TRÈS ÉLEVÉ	
EXTRÊME	

NOUVEAUTÉS - ÉCOCENTRE

Cette année, la Municipalité offre quatre semaines d'accès gratuit pour permettre aux résidents de se départir des matériaux à l'écocentre sur présentation d'une pièce d'identité et de résidence valide. **Les semaines sont les suivantes : du 2 au 6 mai, du 27 au 30 juin, du 4 au 8 juillet et du 3 au 7 octobre.** Par la suite, le service sera offert selon la tarification en vigueur.

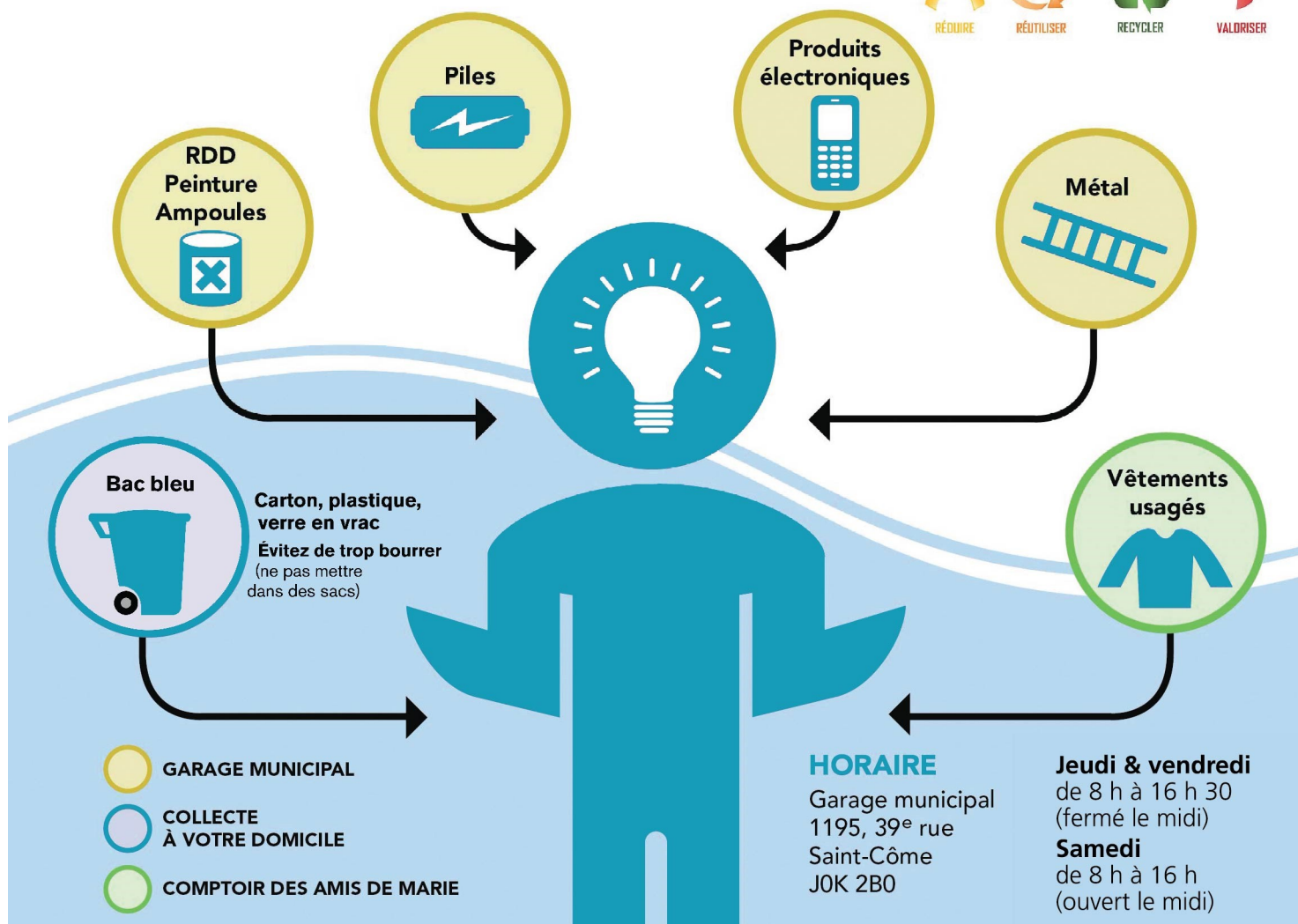
Le Garage municipal est situé au 1195, 39^e Rue. **Il est ouvert le jeudi et vendredi de 8 h à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h) et le samedi de 8 h à 16 h (ouvert le midi).** Ces matériaux sont recueillis gratuitement à l'écocentre : pneus

sans jante (*véhicule de promenade*), récupération, produits dangereux (*huiles usées, solvant, peinture, batteries, etc.*), métal, matériel informatique, ampoules fluo compactes, meubles rembourrés et matelas. **Si vous avez de vieux téléviseurs dont vous souhaitez vous départir, merci de les apporter directement au Garage municipal, un endroit est prévu à cet effet.** De plus, le tout est récupéré de façon responsable.

Il sera possible d'aller porter les matières organiques (*gazon, branches, feuilles*) à la carrière municipale le 3^e samedi de chaque mois de 8 h à 12 h du mois de mai au mois d'octobre.



JE VEUX FAIRE MA PART : JE RÉCUPÈRE!



COLLECTE DES CARTOUCHES D'IMPRIMANTE

Il est possible de rapporter certaines cartouches d'encre à la Municipalité ou au Vieux presbytère dans le but qu'elles soient récupérées par la Fondation MIRA. Depuis 1994, Mira s'est engagée à sensibiliser le grand public du Québec à la récupération de cartouches d'imprimantes et des cellulaires. En plus de poser un geste concret envers l'environnement, cette initiative permet de financer le dressage de plusieurs chiens Mira.

CARTOUCHES RÉCUPÉRABLES :

- Tous les modèles de marque *Lexmark*, qu'ils soient d'origine ou recyclés.
- Les cartouches originales pour les marques : *HP, Brother, Samsung, Canon, Dell, Kyocera*.
- Les cartouches à jet d'encre : *HP* et *Canon*.



CARTOUCHES NON RÉCUPÉRABLES

par la Fondation MIRA :

- Les modèles de cartouches compatibles ou recyclées comme *Moustache* et *Fuzion*.
- Les marques maison comme *Staples* ou *Grand and Toys*.
- Les cartouches originales de marque : *Ricoh, Toshiba, Sharp, Konica Minolta, Okidata* et *Xerox*.
- Tous les contenants de poudre et tubes de plastique.



La Municipalité se prépare pour *Saint-Côme s'enracine* qui aura lieu le 20 mai prochain de 9 h à 12 h

En plus de la distribution d'arbres habituelle, il y a une petite nouveauté cette année !

Chaque année, des citoyens nous demandent s'il serait possible d'obtenir de plus gros arbres.

Nous avons donc entrepris des démarches auprès de la Pépinière Saint-Paul, grossiste en végétaux, qui nous propose une variété d'arbres à moindre coût pour l'occasion.

Hauteur 4 à 6 pieds (*arbres de reboisement*) : **Hauteur 7 à 8 pieds (*arbres d'ornement*) :**

- Érable argenté à 40 \$
- Érable à sucre à 40 \$
- Chêne à gros fruits à 40 \$
- Érable rouge 7 pieds à 125 \$
- Lilas japonais 8 pieds à 150 \$

Conditions :

- Vous devez avoir une propriété sur le territoire de Saint-Côme.
- Vous devrez prévoir votre transport pour récupérer vos arbres le jour même.
- Quantité limitée : 1 par essence / limite 5 arbres par adresse

Réservation obligatoire et payable au moment de la réservation : 450 883-2726
Nancie Drainville poste 7346 | Roxane Paquette poste 7350

Premier arrivé, premier servi ! Jusqu'à épuisement des stocks

Cueillette des matières résiduelles

Lundi

Petit Belœil
Grand Belœil
Commerces
Rang 7

Lac Côte jusqu'au coin de la route 343
Lac France jusqu'au Rang des Venne

Mardi

Val Saint-Côme
(à partir de l'Avenue Gagné
jusqu'au Lac Boisvert)
Domaine Lepage

Mercredi

Rang 9
Rang Versailles
Lac Clair
Chemin Laporte

Jeudi

Chemin de la Ferme
Domaine du Nord
Rang des Venne
Zec Lavigne

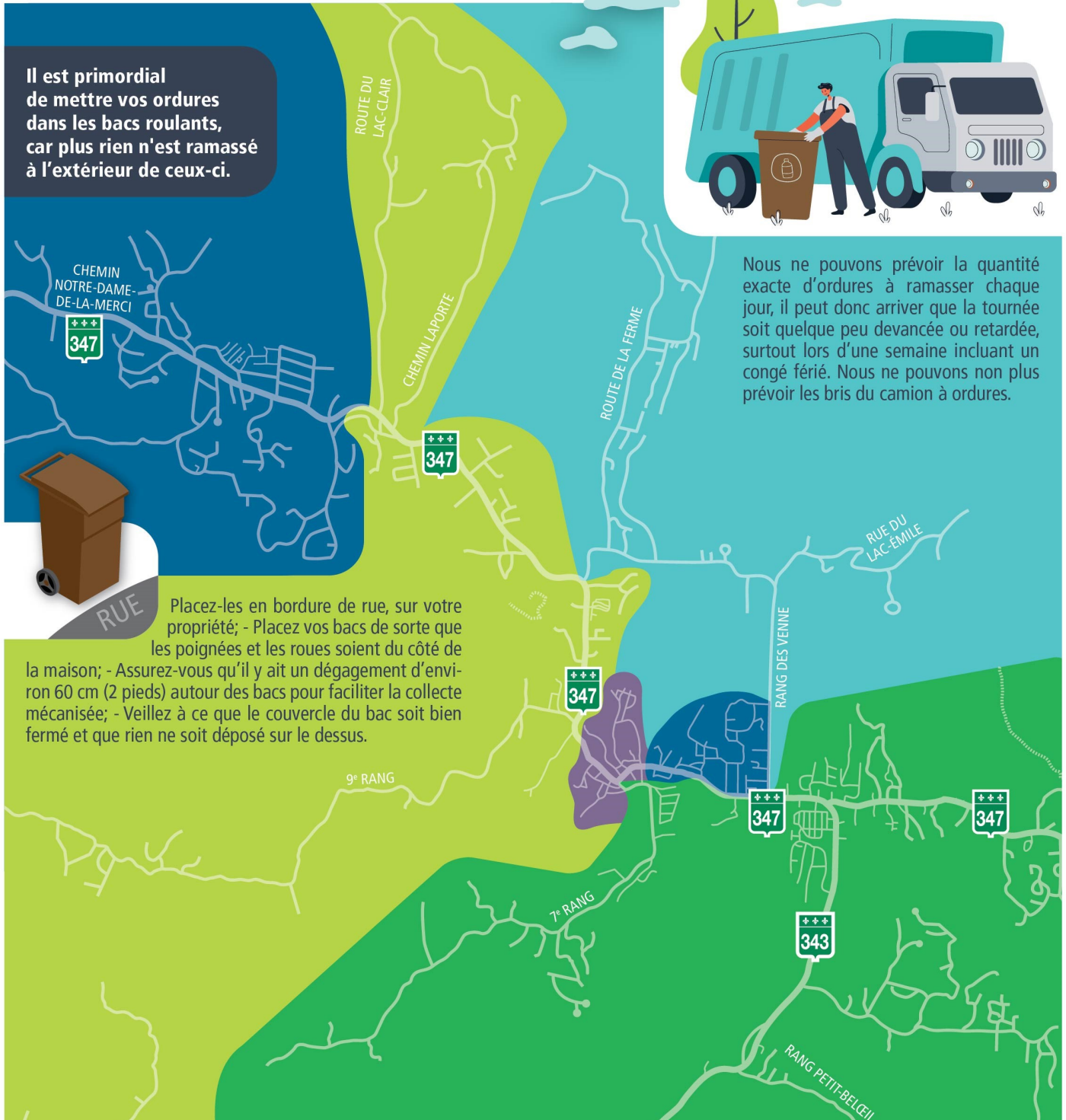
Vendredi

Village
Du Rang 9 vers le village
Commerces

Il est primordial de mettre vos ordures dans les bacs roulants, car plus rien n'est ramassé à l'extérieur de ceux-ci.



Nous ne pouvons prévoir la quantité exacte d'ordures à ramasser chaque jour, il peut donc arriver que la tournée soit quelque peu avancée ou retardée, surtout lors d'une semaine incluant un congé férié. Nous ne pouvons non plus prévoir les bris du camion à ordures.



Placez-les en bordure de rue, sur votre propriété; - Placez vos bacs de sorte que les poignées et les roues soient du côté de la maison; - Assurez-vous qu'il y ait un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) autour des bacs pour faciliter la collecte mécanisée; - Veillez à ce que le couvercle du bac soit bien fermé et que rien ne soit déposé sur le dessus.

Horaire de la cueillette

En 2023, il est obligatoire de disposer vos matières résiduelles (*bac noir ou vert*), recyclables (*bac bleu*) et organiques (*bac brun*) dans des bacs roulants munis d'une prise européenne. Autant les bacs d'une capacité de 240 litres que de 360 litres sont acceptés.

Depuis janvier 2023, les matières résiduelles (ordures) sont ramassées une semaine sur deux. Durant l'autre semaine, ce sont les matières recyclables qui sont ramassées. Par exemple, si vous demeurez dans le secteur de Val Saint-Côme, vos matières résiduelles sont ramassées un mardi sur deux. L'autre mardi, c'est la collecte de vos matières recyclables.

Aussi, les matières organiques sont ramassées une fois par mois de novembre à avril. Durant les mois de mai à octobre, ce sera chaque semaine. Si votre bac brun déborde ou est trop lourd, n'hésitez pas à communiquer avec l'Hôtel de ville et nous irons vous en livrer un deuxième.

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

17 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Février

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

14 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Mars

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

21 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Avril

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

25 26 collecte matières organiques

Mai

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mardis et mercredis collecte matières organiques

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mardis et mercredis collecte matières organiques

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mardis et mercredis collecte matières organiques

Août

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mardis et mercredis collecte matières organiques

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mardis et mercredis collecte matières organiques

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mardis et mercredis collecte matières organiques

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

21 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

12 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Les 22 et 29 seront fermés à midi.



matières résiduelles (ordures)



matières recyclables



matières organiques



congés fériés



Environnement

PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE ET COUCHES LAVABLES

La Municipalité de Saint-Côme, soucieuse de répondre aux besoins des citoyens et des familles tout en posant un geste environnemental en réduisant son empreinte écologique, propose une aide financière pour inciter les familles à privilégier l'utilisation de couches réutilisables ou de produits d'hygiène durables.

La Municipalité souhaite promouvoir son programme d'aide financière auprès des citoyens afin d'encourager les gestes visant la préservation de l'environnement dans un contexte de développement durable, tout en permettant de réduire le volume de matières dirigées vers les sites d'enfouissement.

Couches lavables et réutilisables

Chaque famille participante recevra une aide financière représentant 50 % du coût d'achat d'un ensemble de 20 couches lavables minimum, pour un montant maximal de 100 \$ par enfant.

Produits d'hygiène féminine durables

L'aide financière consentie dans le cadre du présent programme correspond à 50 % d'un produit reconnu, après les taxes applicables, jusqu'à concurrence de 50 \$.

La politique est disponible à l'adresse :

www.stcomelanaudiere.ca/municipalite/administration/politiques-municipales

Loisirs, culture & organismes

CLUB FADOQ SAINT-CÔME

Les membres du Club Fadoq Saint-Côme invitent toutes les personnes de 50 ans et plus à se joindre à eux afin de bénéficier de tous les rabais qu'apporte le fait d'y adhérer. Vous pourrez profiter de toutes les activités offertes par le Club : bingo, scrabble, bridge, pétanque, vie active et soupers dansants. Un choix intelligent autant au point de vue social qu'économique ! Contactez Michel Gauthier au 450 883-2441.

BINGO

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)

QUAND ? Tous les deux jeudis de 19 h à 22 h

Responsable : Josée Rivest | 450 883-8657

BRIDGE

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)
Centre de Loisirs Marcel Thériault

QUAND ? 1 mercredi sur 2 de 9 h à 16 h
(en alternance aux deux endroits)

Responsable : Jean-Claude Provost | 450 883-6326

Nous offrons gratuitement une initiation au bridge.

SOUPER & DANSE

OÙ ? Centre de Loisirs Marcel Thériault

QUAND ? 29 avril, 27 mai à 18 h

Responsable : Michel Gauthier | 450 883-2441

PÉTANQUE

OÙ ? Centre de Loisirs Marcel Thériault

QUAND ? Tournois : chaque mardi de 13 h à 15 h

Pétanque libre : chaque jeudi de 13 h à 15 h

Responsable : Gabriel Michel | 514 968-7886

SCRABBLE

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)

QUAND ? Les lundis de 13 h à 15 h

Responsable : Lorraine Morin | 450 883-5729

VIE ACTIVE

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)

QUAND ? Les mardis de 10 h à 11 h 30

Responsable : Mireille Charron | 514 923-7119

COURS DE YOGA

QUAND ? Mercredi soir, 29 mars (5 semaines)

Horaire : 18 h 30 à 19 h 45

Jeudi matin, 30 mars (5 semaines)

Horaire : 9 h 30 à 10 h 45

COÛT ? 1 cours / semaine 100 \$

OÙ ? La Maison d'en face (1624 rue Principale)

INFO : Paiement obligatoire à l'inscription
(argent comptant, chèque ou virement)

Inscription au Bureau d'accueil touristique. Possibilité de cours à la pièce (25 \$) s'il y a des places disponibles. Communiquez avec Karine au info@karineyoga.com ou au 514 838-6714 pour vérifier la disponibilité.



Camp de jour 2023

EN COLLABORATION AVEC LA
MUNICIPALITÉ

- **Âge** : 5 à 13 ans
- **Dates** : 26 juin au 25 août de 8h à 17h
- **Début des inscriptions**: 12 avril 2023 en ligne via la plateforme *Quidigo*. Notre nouveau site web sera en ligne, et vous pourrez trouver le lien pour inscrire votre enfant sous l'onglet camp de jour. Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter au 450 883-6446.



Randonnée • Canot & Kayak • Escalade • Tir à l'arc • Baignade
Sorties • Activités thématiques • et bien plus encore !

450 883-6446

camprichelieusc@gmail.com

facebook.com/camprichelieu



INSCRIPTION - BASEBALL ÉTÉ 2023 ENFANT 6 à 12 ans



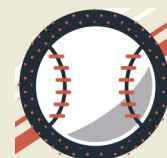
Préinscriptions du 1^{er} au 30 avril 2023

Date finale d'inscription : 31 mai 2023

Au Bureau d'accueil touristique

INSCRIPTION 20 \$ / ENFANT

Pour plus d'informations : karen@stcomelanaudiere.ca





***L'Association
des pompiers
de Saint-Côme***



Souper
***Fruits de mer
& Fesse de boeuf***

Au Centre des Loisirs Marcel Thériault
250, 65e Avenue, Saint-Côme

Samedi 15 avril 2023
à 18h

Admission
80\$

Permis
S.A.Q.

Info: Bruno - 450 898-0408 France - 514 928-0490

Raccompagnement disponible en fin de soirée

Loisirs, culture & organismes

FÉLICITATIONS MARC-ANTOINE !

Le 25 mars dernier, lors du Championnat canadien senior de ski de bosses qui a eu lieu à Val Saint-Côme, Marc-Antoine Gagnon, un athlète qui a passé toute sa jeunesse et une bonne partie de sa carrière à s'entraîner chez nous, a reçu un très bel hommage.

En effet, la piste Vasy Mollo, dans laquelle il a commencé à compétitionner, sera renommée en son nom.



Le palmarès de Marc-Antoine est très impressionnant :

- ⇒ Il a terminé 2 fois à la quatrième place olympique : à Sotchi en 2014 ainsi qu'à Pyeongchang en 2018.
- ⇒ Il a également fait partie de deux triplés québécois historiques : à Deer Valley en 2014 alors qu'il a fini troisième, derrière Michael Kingsbury et Alexandre Bilodeau.
- ⇒ Un deuxième triplé québécois en bosses en parallèle en 2015 en Autriche où il termine également 3^e derrière Michael Kingsbury et Philippe Marquis.

Ce sont des exploits remarquables! Félicitations Marc-Antoine, tu es un exemple pour tous nos jeunes!



UN MERCI AU COMITÉ SPORTIF

La Municipalité tient à remercier le Comité Sportif St-Côme de nous avoir généreusement offert une flotte de vélos de type "fat bike". L'organisme Vélo de montagne Saint-Côme et le département des loisirs en feront la gestion. De plus, des journées d'initiation gratuite seront annoncées prochainement pour vous faire découvrir ce sport, mais également, notre magnifique réseau de sentiers.



Comité Sportif :

Joël Morin, Marco Gaudet, Catherine Breault, Nancy Bordeleau et Serge Mc Cabe (*absent sur la photo : Zachary Morin*)

Crédit photo : Éline Marcoux

DES NOUVELLES DES AMIS DE MARIE

TÉMOIGNAGE D'UNE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je suis bénévole aux Amis de Marie depuis plus d'une année et je souhaite vous partager mon expérience plus que stimulante.

D'abord, je me suis impliquée au triage de la literie, des accessoires de salle de bain, de la décoration et d'autres articles donnés généreusement par la population. J'assiste également occasionnellement les caissières lors de l'ouverture du magasin et, depuis récemment, comme membre du conseil d'administration.

Fascinée par la vocation d'entraide et la vocation écologique de cet organisme communautaire, implanté à Saint-Côme depuis des décennies, je me considère chanceuse de pouvoir contribuer à son fonctionnement. C'est toute une organisation, gérée uniquement par des bénévoles, que représente le roulement de la réception des marchandises données, leur tri, la disposition dans le magasin et l'opération du comptoir de vente.

En plus, s'ajoutent la cuisine communautaire qui offre des repas à prix modique aux personnes ciblées, la distribution de denrées d'épicerie à 7 \$ les samedis, des coupons à échanger pour des aliments chez Tradition et la guignolée pour les paniers de Noël.

Grâce aux multiples objets donnés qui soulagent nos maisons de l'encombrement, revendus à prix très minimes, nous pouvons accumuler des sommes importantes et redonner à la communauté. Ça se concrétise par l'aide mentionnée plus haut ainsi que par du support à l'école primaire (collations et repas gratuits, matériel scolaire, dons de vêtements, autres demandes du personnel de l'école et de la pédiatrie sociale). Nous défrayons aussi les coûts de camp de jour ou de vacances pour les familles à bout de souffle, ainsi que de l'encadrement particulier d'enfants handicapés.

Venez nous voir et demandez de l'aide si vous êtes mal pris. Venez aussi magasiner et découvrir de véritables trésors !

J'en profite pour vous remercier chaleureusement de tous ces vêtements, objets courants, meubles, etc. que vous déposez aux Amis de Marie. Nous prenons tout sauf les vêtements tachés ou troués. Avec d'autres organismes communautaires de la région, nous cherchons

des débouchés pour ces tissus endommagés. Présentement, nous ne pouvons que les jeter ou en faire des guenilles vendues 3 \$ pour un gros sac. Nous recevons tellement de vêtements qu'on peut se permettre de conserver seulement les meilleurs et d'envoyer les autres à Rawdon, où la MRC (*municipalité régionale de comté*) les vend à une entreprise privée qui les redistribue à l'étranger. Là aussi on cherche une alternative québécoise.

Pour terminer, je vous invite à partager cette belle expérience de bénévolat avec nous, puisque des bras et des têtes imaginatives sont toujours recherchés. Venez découvrir une équipe de travail dynamique, joviale et engagée.

À bientôt j'espère,

Sylvie Boulé, citoyenne de Saint-Côme
et heureuse bénévole

MERCI DE NOUS AIDER À AIDER !



Loisirs, culture & organismes

SAINT-CÔME ET SON HISTOIRE

BIENTÔT L'AGA DU COMITÉ HISTORIQUE

Tel que les statuts l'exigent, le Comité historique de Saint-Côme tiendra son Assemblée générale annuelle (AGA) le 18 avril prochain, à 19 h, au local de l'organisme situé au 1480 rue Principale (2^e étage). La population intéressée y est invitée. L'AGA est l'occasion de prendre connaissance des réalisations de l'année 2022 et de s'informer des projets envisagés par le Comité. Aussi, ce sera le moment d'élire, cette année, quatre administrateurs au conseil d'administration qui compte présentement huit membres. Il y a une période de questions et échanges bien sûr. Bienvenue !

DEUX VOLUMES EN VENTE

Deux des productions écrites du Comité sont toujours en vente. Le dernier « bébé », *Répertoire des habitations de Saint-Côme et leurs propriétaires 1860-1960*, a déjà atteint près de 200 copies vendues ! Le Comité a donc décidé de réimprimer une autre centaine de copies. Il est en vente au Bureau d'accueil touristique (près de l'église) et auprès de Fernande Gauthier au 450 883-8467 au coût de 40 \$.

Compte tenu de la demande pour le premier livre produit par le Comité, *Saint-Côme se raconte...1855-2005*, il y a eu réimpression et le livre est en vente aux mêmes endroits que ceux mentionnés précédemment. Le coût est de 35 \$. Pour quiconque s'intéresse à l'histoire de notre village, c'est le livre à se procurer. On y relate la fondation du village, la vie au quotidien des villageois (métiers, chantiers, vie sociale, sportive, culturelle, etc.) et l'évolution municipale. Un trésor de renseignements !



RECETTES DE FAMILLE



Parmi les projets envisagés par le Comité, il y en a un qui rappellerait et offrirait des recettes de familles cômienne. Pour ce faire, nous faisons appel aux familles pour nous transmettre des recettes d'ici le 31 juillet. Vous pouvez contacter Maryse Venne (450 883-8920), Claire Boisjoli (450 883-7971 ou venneclaire07@gmail.com) ou Fernande Gauthier (450 883-8467). Merci de contribuer à poursuivre une tradition de Saint-Côme !

PRÉSERVONS LA MÉMOIRE DE SAINT-CÔME !

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES PARCS RÉGIONAUX DE LA MATAWINIE

Les passes citoyennes 2023 sont disponibles au Vieux Presbytère au 1661-A rue Principale. Cette passe est offerte à tous les résidents de Saint-Côme et vous permet d'avoir accès gratuitement aux sentiers pédestres/raquettes dans le Parc régional de la Chute-à-Bull et celui de la Forêt Ouareau. Vous bénéficiez également d'un rabais de 50 % sur votre accès journalier au Parc régional des Sept-Chutes.

Une pièce d'identité avec photo et adresse est requise pour les résidents permanents.

Pour les propriétaires de résidences secondaires, un compte de taxes municipales et une pièce d'identité avec photo seront demandés.



Parc régional de la Chute-à-Bull

Loisirs, culture & organismes

BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE

Mardi de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi de 10 h à midi

RETOUR DE LIVRES

Malgré le fait que la bibliothèque soit maintenant « *Sans frais de retard* », nous vous rappelons que les prêts de livres/jeux sont pour une durée de 3 semaines. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez rapporter vos livres en les laissant dans la chute à livres installée à l'extérieur, tout près de la bibliothèque municipale. Ainsi, tous pourront en profiter !

Si nécessaire, vous pouvez demander à ce que vos livres/jeux soient renouvelés pour une autre période de 3 semaines, en vous présentant à la bibliothèque ou par téléphone : 450 883-2726, poste 7360.

Nous vous remercions de votre collaboration !



BIBLIOTHÈQUE – AQUALIVRES

La Municipalité Saint-Côme est fière et heureuse du succès de *L'Aqualivres*. Si vous avez des livres pour enfants que vous souhaitez donner, nous sommes preneurs, ces petits trésors serviront à regarnir *L'Aqualivres*.



Vos dons seraient grandement appréciés auprès des plus jeunes afin de permettre à chaque enfant de découvrir de nouvelles passions par la lecture et ainsi, de stimuler leur intérêt.

Vous pouvez déposer vos dons au Bureau d'accueil touristique du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (fermé entre 12h et 13h) et le samedi de 8 h à 15 h.

Vous pouvez nous joindre au 450 883-2726, poste 7346 ou 7350.



HORAIRE DU VIEUX PRESBYTÈRE

Nous sommes une équipe de personnes passionnées et il nous fera plaisir de vous servir au Vieux presbytère.

Venez nous voir !

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé entre 12 h et 13 h)
- Le jeudi et le vendredi de 8 h 30 à 19 h
- Le samedi de 8 h à 15 h | dimanche : fermé

Prendre note que le numéro a changé, communiquez avec nous au 450 883-2726, option 5.

Ces magnifiques coupes sont en vente au coût de 6 \$ chacune au Bureau d'Accueil Touristique.






ATELIERS POUR PROCHE AIDANT

«Un proche aidant, longtemps appelé aidant naturel, est une personne significative qui apporte de façon continue ou occasionnelle, un soutien émotif, des soins et des services destinés à compenser les incapacités de la personne aidée, et ce à titre non professionnel et non rémunéré. Il peut s'agir d'un membre de la famille ou d'un ami.»

Ces ateliers pourraient vous intéresser!

- Vous résidez dans la MRC Matawinie...
- Vous prenez soin d'un proche âgé ou vous êtes en voie de le faire...
- Vous avez des questionnements et vous auriez besoin de soutien...

Dates des ateliers

Le Mardi à St-Michel-des-Saints
Du 24 janvier au 13 juin 2023

Le Mercredi à Rawdon
Du 25 janvier au 14 juin 2023

Le Jeudi à St-Jean-de-Matha
Du 26 janvier au 15 juin 2023

Prenez note que du gardiennage et du transport sont possibles..
Contactez-nous pour plus d'informations.

Les rencontres auront lieu au centre communautaire, **Une semaine sur deux De 13h30 à 16h00** de janvier 2023 à juin 2023
Vous pouvez rejoindre le groupe en tout temps...

Pour plus d'informations, contactez-nous :
Centre d'Action Bénévole Communautaire Matawinie
450-882-1089 Sans frais : 1-888-882-1086
562 chemin de l'Église, Chertsey, Qc, J0K 3K0
www.ccbm.qc.ca



Passe partout

AVEC MON ENFANT

Un programme de transition vers l'école gratuit pour les enfants de 4 ans et leurs parents

Inscriptions à l'école primaire de votre quartier!

Renseignements : 450 758-3500

Centre de services scolaire des Samares




CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge Canadienne est en période de recrutement dans notre région. Vous cherchez une occasion de rendre service à votre collectivité, de faire de nouvelles rencontres ou de vivre de nouvelles expériences ?

Joignez-vous aux bénévoles qui rendent notre action possible au Québec. Contactez-nous au 1 844 540-5410.

Responsabilités du bénévole en intervention :

Il rencontre le futur bénéficiaire pour lui accorder, si nécessaire, la prestation de services en hébergement, en alimentation et en habillement.



JOIGNEZ-VOUS À NOTRE GRANDE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ HUMAINE!

ÊTRE BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE CORRESPOND À :

- Un engagement à votre image
- Un engagement humain
- Une action concrète dans votre milieu

Faites partie du plus important organisme d'aide humanitaire au monde

Informez-vous sur nos postes d'intervenants en services aux sinistrés, en collecte de fonds et en organisation d'événements spéciaux
www.partenairescroixrouge.ca
1 844 540-5410



Commercial



GESTION COMPTABLE LANAU

DES GENS DE SOLUTION EN
SERVICE COMPTABLE ET FISCAL

10 % de rabais
pour les étudiants

15 % de rabais
pour les aîné.e.s



LA COMPTABILITÉ & LA FISCALITÉ VOUS CAUSE DES MAUX DE TÊTE ?

NOUS SOMMES LA SOLUTION !

Cueillette et livraison votre porte !

Tous genres de rapports d'impôts

- Travailleurs autonomes
- Petite entreprises (PME)
- Particuliers

NOS AVANTAGES



Service confidentiel



Garantie



Expérimenté & Agréé

WWW.GESTIONLANAU.COM

450 220-8330

GESTIONLANAU@GMAIL.COM

TOTAL

ÉLECTRIQUE INC.

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

Nous offrons un service d'électricien que ce soit pour un projet de construction neuve ou de rénovation, l'expertise de Total Électrique saura répondre à vos besoins.

Appelez-nous au

450-541-4410

info@totalelectrique.com



GRILLE TARIFAIRE SECTION COMMERCIALE

Avant-dernière page et autres : Dernière page :

1/6 de page = 40 \$

1/6 de page = 50 \$

1/3 de page = 75 \$

1/3 de page = 100 \$

2/3 de page = 150 \$

2/3 de page = 200 \$

Page complète = 225 \$

Page complète = 300 \$

bref@stcomelanaudiere.ca



BÉNÉVOLONS À L'UNISSON !

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE
16-22 avril 2023

49^e
ÉDITION



Présentée par
 Hydro Québec

